

VP Bank (Luxembourg) SA · En vigueur à partir de novembre 2020

Frais et commissions



Mandats de gestion de patrimoine

Mandats de gestion de patrimoine

Commission forfaitaire p.a.	Revenu	Conservateur	Equilibré	Croissance	Actions
Jusqu'à EUR 1 million	1.00%	1.20%	1.40%	1.50%	1.60%
De EUR 1 million à EUR 2.5 millions	0.90%	1.10%	1.30%	1.40%	1.50%
De EUR 2.5 millions à EUR 5 millions	0.80%	1.00%	1.20%	1.30%	1.40%
De EUR 5 millions à EUR 10 millions	0.70%	0.90%	1.00%	1.10%	1.20%
Supérieure à EUR 10 millions	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Minimum	EUR 2 500	EUR 3 000	EUR 3 500	EUR 3 750	EUR 4 000

Mandats classiques

Commission forfaitaire p.a.	Revenu	Conservateur	Equilibré	Croissance	Actions
Jusqu'à EUR 1 million	1.10%	1.40%	1.60%	1.70%	1.80%
De EUR 1 millions à EUR 2.5 millions	1.05%	1.30%	1.50%	1.60%	1.70%
De EUR 2.5 millions à EUR 5 millions	1.00%	1.20%	1.40%	1.50%	1.60%
De EUR 5 millions à EUR 10 millions	0.80%	1.00%	1.20%	1.30%	1.40%
Supérieure à EUR 10 millions	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Minimum	EUR 8 250	EUR 10 500	EUR 12 000	EUR 12 750	EUR 13 500

La commission forfaitaire pour les mandats de fonds et les mandats classiques englobe les frais et prestations suivants :

- Frais de gestion de patrimoine
- Gestion et administration de dépôt
- Courtages propres et externes
- Commissions d'émission
- Commissions fiduciaires
- Arrêtés de compte et relevé de performance standard

Impôts et taxes, frais de bourse, frais de gestion et coûts liés au produit (conformément à la page 7) ne sont pas compris dans la commission forfaitaire pour les mandats de fonds et pour les mandats classiques.

La commission forfaitaire est prélevée tous les trimestres et est calculée sur la base de l'actif moyen. En cas de résiliation et de vente des placements, la commission de bourse sera facturée sans commission minimale.

Mandats individuels

Votre conseiller clientèle reste à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements supplémentaires relatifs aux solutions sur mesure.

La VP Bank (Luxembourg) SA est une banque domiciliée au Luxembourg et soumise à l'approbation et à la réglementation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), L-2991 Luxembourg, www.cssf.lu

Généralités : la liste des frais n'est pas exhaustive. Etant donné que les frais occasionnés par une transaction sur titres, notamment les frais de tiers, ne sont pas toujours préalablement connus avec exactitude, ils sont estimés par la banque sur la base de valeurs empiriques. C'est la raison pour laquelle les coûts réellement facturés peuvent diverger par rapport aux informations fournies dans cette brochure. L'ensemble des données se réfère à la date de publication. Il peut en tout temps être procédé à des modifications. Les frais de tiers ainsi que les impôts éventuels sont généralement refacturés pour toutes les opérations. Tous les prix s'entendent TVA en sus. Cette brochure ne tient pas compte des conditions éventuellement convenues avec vous. Veuillez vous adresser à ce sujet à votre conseiller clientèle. Pour le surplus, les Conditions générales de la VP Bank s'appliquent.

Packs de prestations de conseil en placements

Les frais pour les packs de prestations de conseil en placements se composent de trois éléments :

Conseil en placements

Modèle de prix p.a.	VP Bank Advice Comfort			VP Bank Advice Premium		
	Courtage	Ticket fee	Commission forfaitaire	Courtage	Ticket fee	Commission forfaitaire
Jusqu'à EUR 2.5 million	0.250%	0.700%	1.100%	0.700%	1.000%	1.400%
De EUR 2.5 millions à EUR 5 millions	0.200%	0.600%	1.000%	0.600%	0.900%	1.300%
De EUR 5 millions à EUR 10 millions	0.175%	0.500%	0.900%	0.550%	0.800%	1.200%
De EUR 10 millions à EUR 20 millions	0.150%	0.400%	0.800%	0.500%	0.700%	1.100%
Supérieure à EUR 20 millions	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande	sur demande
Minimum	EUR 750	EUR 2 000	EUR 3 000	EUR 6 000	EUR 9 000	EUR 11 000

Les frais de conseil en placements sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de l'actif moyen. Cela ne concerne pas les produits propres à la VP Bank suivants : fonds VP Bank, actions VP Bank.

Votre conseiller clientèle vous fournira volontiers des informations concernant les services supplémentaires compris dans les frais de conseil en placements (par exemple relevé fiscal).

Gestion et administration de dépôt

	Minimum	in % / EUR
Frais de gestion de dépôt p.a.	EUR 400	0.25%
Dépôt de métaux précieux		0.50%
Valeurs spéciales (titres à bas prix, documents, etc.)		EUR 300

Les frais de gestion de dépôt englobent le relevé de patrimoine ainsi que le dépôt et la gestion de valeurs mobilières. Ces frais sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de la valeur moyenne du dépôt. Pour les fonds VP Bank, des frais de gestion de dépôt réduits s'appliquent. Pour les autres produits propres à la VP Bank, il n'y a pas de frais de gestion de dépôt. Nous nous réservons le droit d'appliquer un tarif spécial pour les positions dont les frais d'administration et de dépôt sont extraordinaires ou pour lesquelles les frais de tiers sont très élevés.

Négoce de titres et placements sur le marché monétaire

	par transaction
Modèle de prix Courtage	25% de réduction sur les conditions standard, sauf prix minimaux Conditions standard à partir de la page 5 (sauf coûts liés au produit, frais de tiers, frais et impôts éventuels, conformément à la page 7)
Modèle de prix Ticket fee	EUR 100 (sauf coûts liés au produit, frais de tiers, frais et impôts éventuels, conformément à la page 7)
Modèle de prix Commission forfaitaire	inclusive (sauf coûts liés au produit, frais de tiers, frais et impôts éventuels, conformément à la page 7)

Solutions de placement supplémentaires

Le **conseil en placements sans surveillance du portefeuille** se compose des éléments suivants :

- Conseil en placements sans surveillance du portefeuille
- Gestion et administration de dépôt
- Négocier de titres et placements sur le marché monétaire

Le **placement non accompagné du conseil et les services Execution only** se composent des éléments suivants :

- Gestion et administration de dépôt
- Négocier de titres et placements sur le marché monétaire

Conseil en placements sans surveillance du portefeuille

Frais de conseil en placements sans surveillance p.a.	0.10%
Minimum	EUR 400

Les frais de conseil en placements sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de l'actif moyen. Cela ne concerne pas les produits propres à la VP Bank suivants : fonds VP Bank, actions VP Bank.

Gestion et administration de dépôt

	Minimum	in % / EUR
Frais de gestion de dépôt p.a.	EUR 400	0.25%
Dépôt de métaux précieux		0.50%
Valeurs spéciales (titres à bas prix, documents, etc.)		EUR 300

Les frais de gestion de dépôt englobent le relevé de patrimoine ainsi que le dépôt et la gestion de valeurs mobilières. Ces frais sont prélevés tous les trimestres et calculés sur la base de la valeur moyenne du dépôt. Pour les fonds VP Bank, des frais de gestion de dépôt réduits s'appliquent. Pour les autres produits propres à la VP Bank, il n'y a pas de frais de gestion de dépôt. Nous nous réservons le droit d'appliquer un tarif spécial pour les positions dont les frais d'administration et de dépôt sont extraordinaires ou pour lesquelles les frais de tiers sont très élevés.

Négocier de titres et placements sur le marché monétaire

	par transaction
Commissions de bourse	conformément au tarif à partir de la page 5 (sauf coûts liés au produit, frais de tiers, frais et impôts éventuels, conformément à la page 7)

Votre conseiller clientèle vous fournira volontiers des informations concernant les services supplémentaires (par exemple relevé fiscal).

Négoce de titres

Commissions en Bourse (courtage)

Titres à intérêt fixe et titres semblables	Commission ¹
Jusqu'à EUR 250 000	0.60%
Supérieure à EUR 250 000	0.40%
Minimum	EUR 75

Actions et titres semblables	Commission ¹
Jusqu'à EUR 250 000	1.00%
Supérieure à EUR 250 000	0.70%
Minimum	EUR 75

Fonds	Commission achat ¹	Commission vente ¹
Fonds monétaires	0.60%	0.60%
Fonds obligataires	1.25%	titres à intérêt fixe
Fonds d'actions	2.50%	equities
Fonds mixtes	2.50%	equities
Fonds d'investissement alternatifs	3.50%	equities
Minimum	EUR 75	EUR 75

Produits structurés	Commission
Produits avec protection de capital	titres à intérêt fixe
Autres stratégies de placement	actions

Options	Commission ²
Eurex / hors Eurex	2.00%
Minimum	EUR 75

Futures	Commission ²
Par contract	EUR 25

Or (physique)	Commission ³
Jusqu'à EUR 250 000	1.00%
Supérieure à EUR 250 000	0.70%

Fonds VP Bank

Commission d'émission	Commissions ⁴ achat	Commissions ⁴ vente
VP Bank Money Fund	0.25%	gratuit
VP Bank Bond Fund	titres à intérêt fixe	titres à intérêt fixe
VP Bank Risk Optimised ESG Equity Fund	actions	actions
VP Bank Strategy Fund	actions	actions

¹ Pour les fonds alternatifs EUR 300 au minimum ; les frais de livraison en provenance de tiers, les commissions d'émission, les frais de bourse et les éventuels coûts liés au produit sont débités au client.

² Les frais de bourse en provenance de tiers sont débités au client.

³ Les frais de livraison en provenance de tiers sont débités au client.

⁴ Commission minimale de EUR 75 ou contre-valeur.

Placements sur le marché monétaire

Dépôts à terme (minimum 30 jours)	Montant minimum
Toutes les devises ⁵	EUR 50 000 ou contre-valeur

Placements à vue
Toutes les devises ⁶

Services supplémentaires

Comptes métaux précieux

	Frais p.a.
Or, argent, platine, palladium	0.25%

Les frais sont perçus trimestriellement.

Frais de livraison

	Frais
Dépôt de valeurs mobilières	gratuit
Transfert de valeurs mobilières (transfert comptable) à la banque tierce	EUR 100 par position plus frais de tiers
Transfert de valeurs mobilières (transfert comptable) au sein du groupe VP Bank	frais de tiers

Relations d'affaires avec des personnes morales et des structures de patrimoine

	Frais
Frais de service lors de l'ouverture	EUR 1 000
Frais de service prélevés tous les trimestres	EUR 250

Ces frais comprennent la gestion de compte, le reporting et le relevé fiscal.

Délégation de l'exécution de l'obligation de déclarer EMIR

	Taxe p.a.
Délégation conformément à l'art. 9 du règlement EMIR (European Market Infrastructure Regulation).	EUR 100
Supplément pour les fonds	EUR 400

Les frais sont perçus semestriellement.

Autres services

	Frais
Corporate Actions (splits, augmentation du capital, etc.)	frais de tiers
Relevé fiscal	frais de tiers

⁵ Le taux d'intérêt est en fonction de la situation du marché.

⁶ Les intérêts négatifs seront débités au client selon les taux directeurs donnés par la banque centrale compétente. Pour des placements en euros et en francs suisses, les intérêts négatifs d'une valeur de -0.5% par an (EUR) et/ou -0.75% par an (CHF) seront par exemple débités au client au-delà d'un montant exonéré de EUR 250 000 et/ou CHF 250 000 à partir du 1^{er} janvier 2021.

Opérations de paiement

Offre de comptes

Gestion de compte	Frais
Frais de gestion de compte, p.a.	EUR 200
Par sous-compte, p.a.	EUR 80
Expédition	
Expédition au sein de l'Europe, par courrier	EUR 2
Expédition en dehors de l'Europe, par courrier	EUR 3
Réimpression du courrier	
Sur plusieurs années	EUR 150 Maximum EUR 500
Attestation de solde	EUR 25

Informations détaillées sur l'offre de comptes

	Frais p.a.
VP Bank e-banking ⁷	gratuit
Correspondance banque restante	
Conservation jusqu'au retrait	EUR 600
Recherches et envois non délivrables	
Frais au cours de la première année	EUR 100
Frais annuels les années suivantes	EUR 50
Valeurs patrimoniales dormantes⁸	
Frais au cours de la première année	EUR 500
Frais annuels les années suivantes	EUR 300
Frais de dossier pour les héritages	EUR 300
Résiliation de la relation d'affaires⁹	EUR 200

Transactions en espèces : les versements en espèces effectués en EUR et en CHF sont gratuits. Des frais de tiers s'appliquent aux autres monnaies. Une commission de 1% est appliquée aux paiements en espèces (annonce préalable requise). Des frais de tiers s'ajoutent dans le cas de paiements en espèces en monnaies étrangères.

Offre d'opérations de paiement

Opérations de paiement ¹⁰	Frais de traitement
Paievements effectués	
Destinataire au sein du Groupe VP Bank	gratuit
Destinataire auprès d'une banque tierce	
Ordre de paiement électronique	gratuit
Ordre de paiement non électronique	par paiement EUR 75
Réception de paiements	
Restitution « unable to apply »	gratuit
jusqu'à EUR 50 000	gratuit
supérieure à EUR 50 000	EUR 50

⁷ La VP Bank vous offre la possibilité de gérer gratuitement vos affaires financières par le biais d'e-banking. Il est également possible de commander les documents bancaires (notamment avis de crédit et de facturation, décomptes et relevés) par e-Post au format PDF.

⁸ Les relations d'affaires dans lesquelles la VP Bank n'a pas de contact avec le client pendant une période d'au moins trois ans sont considérées comme valeurs patrimoniales dormantes et sont traitées séparément.

Forfait pour les frais de tiers pour des services de paiement internationaux ou en devises (option de frais OUR)

Devise	Limite	Forfait
Euro (EUR)		EUR 10
	de EUR 1 000	EUR 25
	de EUR 10 000	EUR 40
Dollar U.S. (USD)		USD 20
	de USD 25 000	USD 40
	de USD 100 000	USD 60
Swiss franc (CHF)		EUR 10
Autres		EUR 30

Moyens de paiement

Cartes de crédit	Frais
Emission	EUR 100
Garantie vis-à-vis de l'émetteur de carte p. a.	EUR 150
Changement de limites	EUR 35

Les cartes de crédit sont émises par des sociétés émettrices de cartes de crédit. La VP Bank effectue une demande de carte de crédit auprès des sociétés émettrices de cartes et leur adresse également d'éventuelles demandes de modification de limites. De plus, la VP Bank se porte garante du client vis-à-vis des sociétés émettrices de cartes. Les sociétés émettrices de cartes facturent des frais de tiers qui figurent dans la liste des frais des sociétés émettrices de cartes et qui sont répercutés sur le client.

Emission de chèque	par chèque
Chèque bancaire	EUR 50

Présentation de chèque	par chèque
Chèque bancaire / chèque correspondance	
Chèque VP Bank	gratuit
Crédit immédiat (sauf bonne fin)	EUR 25
Crédit après réception	EUR 50

Blocage de chèque	par chèque
Chèque bancaire / chèque correspondance	EUR 50

Frais extraordinaires

Les dépenses et les frais extraordinaires (par exemple renseignements, copies, confirmations, clarifications compliance, procédures de poursuite, procédures administratives et d'entraide judiciaire) sont facturés en fonction du temps consacré. Veuillez vous adresser à votre conseiller clientèle pour tout renseignement complémentaire

⁹ Les paiements de dividendes ou de coupons à partir de EUR 100 qui interviennent après la fin de la relation d'affaires sont transférés au client.

¹⁰ Les frais de tiers sont à charge du client.

Frais de tiers, frais et coûts liés au produit

	Minimum/maximum ¹¹	en % ¹¹
Impôts et taxes		
Droit de timbre de négoce suisse		0.075 % à 0.15 %
Droits de timbre des titres britanniques, irlandais (lors d'achats)		0.50 % à 1.00 %
Autres taxes / droits de timbre de négoce		0.0325 % à 0.50 %
Taxe française sur les opérations de bourse (lors d'achats)		0.30 %
Taxe italienne sur les opérations de bourse (lors d'achats)		0.10 % à 0.20 %
Impôt sur les transactions boursières (en fonction de la bourse)		0.00 % à 0.30 %
Frais de bourse¹²		
SIX - taxe proportionnelle pour les transactions sur titres	CHF 1.50 à CHF 50	0.0065 %
BX Berne eXchange	CHF 10 à CHF 50	0.01 %
Bourses HK, SG, IND, PHI, etc.		0.01 % à 0.054 %
Commission SEC américaine (lors des ventes)		0.0013 %
Frais de bourse	EUR 0.20 à EUR 2	
Courtage de tiers		
Actions marchés liquides	EUR 10 à EUR 50	0.02 % à 0.12 %
Actions, «marchés émergents et frontières»	EUR 10 à EUR 200	0.10 % à 1.00 %
Options Eurex négociées en bourse	EUR 0.20 à EUR 1.60 ¹³	0.20 %
Options hors Eurex négociées en bourse		0.20 % à 1.00 %
Futures négociés en bourse	EUR 1 à EUR 10	
Titres à intérêt fixe	EUR 10 à EUR 150	
Titres à intérêt fixe de marchés locaux	EUR 20	0.10 %
Fonds communs de placement (sauf ETF)	EUR 20 à EUR 30	
Capital d'investissement et fonds alternatifs	EUR 225 à EUR 300	
Frais liés aux fonds		
Commissions d'émission		0.00 % à 5.00 %
Commissions de rachat		0.00 % à 5.00 %
Frais de gestion		0.00 % à 3.00 %
Coûts liés au produit		
Coûts de structuration		0.00 % à 3.00 %
Coûts de performance		0.00 % à 20.00 %
Frais de transaction		0.00 % à 0.50 %
Autres coûts liés au produit		en fonction de l'émetteur
Frais de settlement de tiers dans le négoce de titres		
Frais de livraison marchés liquides Europe et Etats-Unis	EUR 0 à EUR 20	
Frais de livraison autres marchés liquides	EUR 20 à EUR 100	
Frais de livraison « marchés émergents et frontières »	EUR 50 à EUR 300	

¹¹ Les frais et les plages de frais figurant dans cette brochure correspondent à des estimations sans engagement calculées sur la base de valeurs empiriques.

¹² Minimum en fonction de la place boursière.

¹³ Courtage de tiers par contrat.



VP Bank (Luxembourg) SA
2, rue Edward Steichen · L-2540 Luxembourg
T +352 404 770-1 · F +352 481 117 · info.lu@vpbank.com · www.vpbank.com